

# L'opposition clashe le maire sur ses ennuis judiciaires

Cacophonie mercredi au conseil : l'opposition a d'abord tenté de parler sans l'aval de Marc-Etienne Lansade, avant d'échanger autour de sa mise en examen.



Début de séance houleuse entre le maire et ses opposants, Mireille Escarrat et Olivier Courchet.

(Photos J.-M. R.)

Il n'y aura pas eu de round d'observation. Dès le début de la séance, l'opposition a interpellé le maire sur les récentes judiciaires.

« Je vous avais demandé de faire une déclaration en début de séance », soulève la cheffe de file de l'opposition Mireille Escarrat. « Oui, mais non », stoppe le maire Marc-Etienne Lansade.

-ME : « D'accord, vous prônez le 14 juillet de laisser la parole aux citoyens, donc vous ne la laissez pas à l'intérieur de votre conseil ».

-MEL : « Je respecte l'ordre des choses madame ».

-ME : « L'ordre des choses, c'est quoi empêche l'expression ? ».

-MEL : « Vous avez vos questions à la fin du conseil municipal. Vous la ferez à la presse mais dans ce conseil ».

-Olivier Courchet, élu d'opposition, s'empare : « C'est un déni de démocratie et un déni de pouvoir ! Vous n'avez pas le droit de nous couper la parole, non ! »

-MEL : « C'est moi qui décide de la parole ici », (brouhaha).

-OC : « Vous ne pouvez pas l'empêcher, c'est pour ça que je la prends. Vous n'êtes pas en situation de nous empêcher de parler ».

## Chacun sur ses positions

Les échanges se superposent : le maire demandant du calme à plusieurs reprises déplorant l'attitude de ses opposants, Mireille Escarrat se lançant dans la lecture de sa déclaration malgré tout au-

tour de la mise en examen. « Honte pour notre ville », conclut-elle. Olivier Courchet hausse encore le ton : « Ce n'est pas n'importe quoi quand on a été mis en examen ». « Ne vous donnez pas en spectacle, réplique le maire, d'un ton tranquille. Je fais ce que je veux. Vous comprenez que c'est moi qui anime les débats. Vous connaissez la circulation de la parole, (brouhaha) ça ne fonctionne pas comme ça ». (Brouhaha entre le trio).

-OC : « Vous avez vu dans quelle situation vous nous mettez ».

-MEL : « Dans quelle situation je vous mets ? Arrêtez de hurler de façon grotesque. En quoi la mise en examen concerne la ville de Cogolin ? Ça concerne moi et pas la Ville ».

- « Vous êtes maire de la Ville », lâche Mireille Escarrat avant que le conseil ne dirige vers l'examen de l'unique délibération au menu.

En fin de séance, lors des questions écrites, Mireille Escarrat à une nouvelle fois pointé le curseur sur la récente mise en examen du maire : « Ayant interdiction de rencontrer certains acteurs de ce dossier, quelles en sont les conséquences pour la vie et le travail municipal ? »

« Aucune », a répondu le maire, laconique.

« Ne serait-il pas plus conforme à l'exemplarité de votre fonction et à l'efficacité collective de vous mettre en retrait pendant la période d'instruction ? », poursuit-elle.

« Aucunement », clôt le maire.



## La déclaration de l'opposition

« Nous avons appris par la presse que Monsieur le Maire avait été mis en examen pour favoritisme, prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics dans une affaire concernant le camping Marina Paradise et la plage Hippie Chic et pour des faits de favoritisme dans le cadre de l'attribution du marché du port. Pour d'autres faits, sur ce même marché, dont faux et usage de faux, le premier magistrat de la ville est placé sous le statut de témoin assisté. M Lansade est, en raison de cet ensemble, soumis à un contrôle judiciaire particulièrement strict. Tous ces faits fondant les mises en examen sont d'une toute particulière gravité car ils touchent au devoir d'honnêteté de tout élu. Nous ne ferons bien sûr pas de commentaire qui

pourrait porter atteinte à la présomption d'innocence. Cependant je dirai, pour paraphraser une sénatrice et ancienne avocate bien connue : "Il ne faut pas confondre la présomption d'innocence et la dignité de la fonction de maire". Car il s'agit bien ici de dignité et ce n'est pas à la vôtre à laquelle nous pensons mais à celle de Cogolin. Honte pour notre ville qui une fois de plus se retrouve sous les feux des projecteurs pour des raisons bien peu louables. Sachez que de notre côté, notre vigilance ne faiblira pas et que nous continuerons à veiller, comme nous l'avons toujours fait depuis le début de ce mandat, à ce que l'ensemble de l'action publique demeure irréprochable juridiquement et moralement. »